

ARBITRAGE CLUBS D4 CREDIT AGRICOLE CENTRE FRANCE - SAISON 2024/2025

Avant tout déplacement, bien s'assurer de la date, du lieu et de l'horaire. En cas d'indisponibilité, Il est indispensable de prévenir le district (mail : secretariat@footcantal.fff.fr) et les équipes concernées par votre arbitrage le vendredi précédent le/les match(s) avant 14h. Le non-respect de cette dernière obligation sera sanctionné par une amende de **100 euros** (décision du comité directeur du district validée le 02 septembre deux mille vingt-quatre). Ne pas oublier de confirmer (dès le lundi matin) votre présence ainsi que le nombre de dirigeants impliqués (1-2-3) par mail : secretariat@footcantal.fff.fr

JOURNEE 24 & 25 MAI 2025

	CLUBS ASSURANT L'ARBITRAGE	DESIGNATION 1	DESIGNATION 2
POULE A	MASSIAC MOLOMPIZE	AS TRIZAC / SC SAIGNES	ALBEPIERRE / US LABROUSSE
POULE B	YDES SPORT 2	CEZALLIER ALAGNON / ANG ST FLOUR	LOUPIAC / AS SANSAC
POULE C	US CERE 2	AS CEZENS / FC PLANEZE	AYRENS / JORDANNE
	CARLADEZ GOUL 2	CHAUDDES AI / NEUSSARGUES (20h)	
POULE D	US CRANDELLES 2	CARLAT / JUNHAC MONT	ANG SALERS / 4 VALLEES

JOURNEE 31 MAI & 01 JUIN 2025

	CLUBS ASSURANT L'ARBITRAGE	DESIGNATION 1	DESIGNATION 2
POULE A	ENT MARGERIDE	SC SAIGNES / ENT ANG SALERS	CARLADEZ GOUL / US DE LA CERE
POULE B	AS TRIZAC	PLANEZE / CHAUDDES AIGUES	MASSIAC MOLOM / CEZENS
POULE C	ALBEPIERRE	NEUSSARGUES / CEZALLIER ALAG	ANGLARDS ST FLR / LA CHAPELLE ST P
	JUNHAC MONTSALVY 3 UHCS	JORDANNE / GIOU DE MAMOU	
POULE D	AYRENS SPORT	4 VALLEES / ALLY MAURIAC	LABROUSSE / VEZAC